

Décision

Générale

colonial

Décision n° 947 est licencié de son emploi.

n° 947

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 août 1945

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1945

Date du numéro

1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

est licencié de son emploi, à compter du 6 août 1945, par mesure disciplinaire, l'agent stagiaire du cadre local indigène de la Sûreté Mohamed Bourhane, Dankali, Bodoita, Mela.